

PROGRAMME

MAC APS : Agent Privé de Sécurité

DE FORMATION

Programme conforme à l'arrêté du 27 février 2017 relatif à la formation continue des Agents Privés de Sécurité.



EXPERT EN SÉCURITÉ PRIVÉE.

Public Concerné



Agent titulaire du numéro de carte professionnelle « surveillance humaine ou par des systèmes électronique ».

Prérequis



- Disposer du numéro de carte professionnelle délivrer par le CNAPS « surveillance humaine ou par des systèmes électronique »
- Certificat SST à jour
- Justificatif de la connaissance de la langue française de niveau B1 (CERL)

Objectifs



Maintien des compétences de d'Agent de Sécurité Privée.

Condition de Formation



Théorie, pratique

Durée



Formation de 28 heures.

Effectif Maximum



Le nombre de participants à la formation est fixé à 12 personnes par session.

Validation



Le candidat sera certifié s'il obtient au moins 12/20 aux épreuves écrites.

Attestation maintien et actualisation des compétences (délivrée par IESC Formation).

Tarifs



Se référer au calendrier des formations sur iesc.fr.

Module 1 - Principes Encadrant le Métier et Déontologie de l'APS

5h

- Le code de déontologie.
- Le principe d'exercice exclusif.
- Les conditions de détention et d'usage des armes.
- Les obligations relatives au port des uniformes et des insignes.
- La non-confusion avec un service public.
- Les concepts de légitime défense, d'atteinte à l'intégrité physique des personnes, de liberté d'aller et de venir.
- Les articles 53 et 73 du code de procédure pénale.
- La non-assistance à personne en danger.
- L'omission d'empêcher un crime ou un délit.
- Les principes de respect de la vie privée et du droit de propriété.
- Le secret professionnel.

Module 2 - Gérer les Conflits

3h30

- Maîtriser les origines des conflits et les mesures de prévention des conflits.
- Savoir :
 - Traiter une agression verbale.
 - Gérer ses émotions.
 - Adopter des techniques verbales et un comportement adapté aux différentes missions.

Module 3 - Inspection Filtrage

3h30

- Le cadre législatif des palpations de sécurité et de l'inspection des bagages.
- Les modalités d'agrément.
- Les éléments générateurs de situations conflictuelles lors de ces missions.
- Maîtriser les techniques :
 - D'inspection visuelle des bagages
 - La palpation.

Module 4 - Risque Terrorisme

13h

- Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes.
- Connaître les niveaux de risque associés.
- Connaître les différents matériels terroristes.
- Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes.
- Déceler et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes.
- Savoir entretenir sa culture de la sécurité.
- Se protéger soi-même.
- Protéger.
- Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention.
- Faciliter l'intervention des forces de l'ordre.
- Sécuriser une zone.
- Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger.
- Notions de secourisme «tactique».
- Alerter les secours

Module 5 - Connaître les principes de la République française

3h

- Les principes de la République notamment la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, la non-discrimination, la liberté de conscience, la prévention de la violence et le respect de la dignité de la personne humaine.
- Les symboles de la République (devise, emblème national, hymne national) et le respect qui leur est dû.
- L'Etat de droit et le respect de l'ordre public.